

D'un autre côté, quelle est la position actuellement faite à l'honnête écrivain. Écoutons encore l'auteur dont nous avons cité les paroles :

“ L'honnête homme couvre la feuille volante d'honnêtes pensées, et tout au moins d'honnêtes paroles, quand il n'y a pas de pensées; mais il se fait dédaigner du public et vilipendé de ses confrères. J'en connais que le public honnête lui-même a fini par haïr, à force d'entendre les écrivains malhonnêtes les vilipender.

“ Aux yeux de beaucoup de gens de bien, la pire et la plus horrible bête qui soit sur la terre est l'homme de bien qui ose vanter et défendre le bien. “ Cet homme, disent-ils, irrite les méchants; vous verrez qu'il nous attirera quelque malheur. Ceux-là hurlent contre nous qu'il fait hurler contre lui, puisque, hélas! nous pensons comme lui.”

“ Cette faiblesse paraît digne de risée, et pourtant ce n'est pas peu de chose. On a vu des surveillants prenant ce péril au sérieux, — des surveillants qui ne voulaient protéger que le sommeil, — ne plus craindre le bruit et frapper avec éclat le chien qui avait aboyé aux loups.

“ Je tiens néanmoins qu'il faut continuer d'être honnête, sans souci de plaire davantage ou de moins déplaire à ceux qui par diverses raisons montrent en ce temps une égale horreur de la franche honnêteté et de la franche vérité.”

Les journaux français du parti avancé se gênent peu sur le compte de Napoléon III : on s'accorde à dire que jamais Louis-Philippe n'a été aussi brutalement insulté. Ce bouillonnement révolutionnaire ne peut être que l'indice d'une crise assez prochaine. Si Napoléon III périt victime de la révolution, on pourra dire, tout en le plaignant, qu'il l'a bien mérité. Il a partout en Europe, notamment en Italie, prêté main forte à la révolution : il ne songeait pas qu'un jour pourrait venir où l'on se demanderait pourquoi on ne ferait pas du trône en France ce qu'on en avait fait ailleurs. *Non roborabitur homo ex impietate*, disent les Proverbes; ce n'est pas en accomplissant les œuvres de l'impie qu'un homme, un prince ou un gouvernement acquiert de la force : la vie, dans toute sa vigueur et sa plénitude, ne se trouve que dans les sentiers de la justice : *in semita justitiae, vita*.

Conseil de l'agriculture

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil s'est assemblé pour la première fois à Montréal, le 12 du courant. Il y avait quinze membres présents sur vingt-trois.

Dans une première réunion on ne pouvait s'attendre à autre chose qu'aux procédés ordinaires d'organisation. Aussi les ordres du jour étaient-ils peu nombreux.

La Présidence a été offerte à M. Joly, député de Lotbinière. M. Cochrane, si renommé par ses importations d'animaux de choix, a été élu Vice-président. Cet honneur leur était dû à tous deux par d'honorables antécédents en agriculture, et par des services réels rendus à la cause agricole.

Le Conseil a voté la continuation des demi-bourses de \$50 pour Ste. Anne et l'Assomption.

Plusieurs mesures importantes touchant les écoles d'agriculture et les journaux agricoles étaient devant le bureau. L'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, M. Ls. Archambault, a fait nommer deux comités pour étudier toutes les questions relatives à l'enseignement de l'agriculture et au journalisme agricole, notamment de savoir s'il est à propos d'avoir un organe officiel pour le Conseil de l'agriculture, ou seulement quelques journaux pour publier les compte-rendus des travaux des sociétés d'agriculture, etc. Ces comités doivent

faire rapport pour la prochaine réunion du Conseil, le second mercredi de novembre.

Le Comité de l'enseignement agricole se compose de MM. Joly, Lévêque, Révd. M. S. Tassé, Browning et Gaudet.

Les membres du Comité des journaux et publications agricoles sont les Honorables Dr. Beaubien et J. J. Ross, et MM. De Blois, Ls. Beaubien, Benoit, Massue, Somnerville, et Cochrane.

M. F. H. Proulx, éditeur de la *Gazette des Campagnes*, a demandé de l'aide pour publier l'*Almanach du cultivateur canadien*. Cette demande a été référée au comité des publications agricoles.

Le Conseil a nommé un comité pour s'enquérir de la possibilité d'avoir des bâtisses permanentes pour les expositions provinciales à Montréal ou à Québec.

Le Conseil a fixé ses assemblées ordinaires aux premiers mercredis de février, juin et octobre.

Le Conseil a pris une décision importante au sujet de l'encouragement à donner à la conservation des chevaux de race canadienne. M. L. Beaubien, secondé par M. A. Marsan, a proposé qu'une prime fut accordée aux trois sociétés d'agriculture qui auront les meilleurs étalons de la race de chevaux canadiens dont la pureté et la qualité devront être reconnues par MM. le Dr. Têtu et J. Dawes. Cette prime sera de \$100 pour chaque cheval avec obligation de le garder pendant deux saisons.

La prochaine exposition provinciale se tiendra à Montréal l'été prochain, conformément à la décision de l'association agricole en 1867.

Une demande d'autorisation a été faite de la part de M. D. Roy, directeur d'une école de défrichement au lac Etchemin, sur le chemin des Trappistes, comté de Dorchester.

M. Jos. Perrault, ci-devant rédacteur de la *Revue Agricole*, a fait déposer une plainte portant qu'il n'a pas été averti de la cessation de sa *Revue* six mois d'avance.

Nouvel organe des intérêts agricoles à Montréal

Le *Nouveau-Monde* vient d'annoncer qu'il va donner une extension bien plus grande aux matières agricoles de son édition hebdomadaire. “ Nous avertissons, dit-il, nos trois mille et quelques cents abonnés que notre édition hebdomadaire contiendra dorénavant deux à trois colonnes d'articles sur l'agriculture, le bétail, l'industrie de la ferme, etc., De sorte que, pour une somme minime en soi, l'homme de la campagne aura, tout à la fois un journal de famille et un journal agricole. Cela fera cinq publications agricoles.

“ La collaboration sur laquelle nous comptons sera particulièrement celle de la *Gazette des Campagnes*, dont nous espérons ainsi répandre la lecture et le nom dans cette partie de la Province, en attendant qu'elle devienne *Gazette officielle* du Conseil d'agriculture. La haute réputation d'enseignement pratique qui donne à ce journal modeste et économique un rang distingué, doit suffire pour rallier à notre projet tous les suffrages.”

Le *Courrier de St. Hyacinthe*, en annonçant cette nouvelle, exprime des regrets que nous ne partageons pas. Les journaux agricoles loin de se plaindre du trop grand nombre de publications destinées aux habitants de la campagne, doivent au contraire se réjouir en voyant de nouveaux auxiliaires se joindre à eux pour combattre les pratiques vicieuses de notre agriculture. Plus la presse s'occupera d'agriculture, plus elle répandra le goût des choses rurales, et plus elle aura de lecteurs. Chaque journal aura son caractère, sa physionomie, son cachet propre. La clientèle viendra toujours avec le temps.

Si quelqu'un devait souffrir du projet du *Nouveau Monde*, ce serait à coup sûr la *Gazette des Campagnes*. Elle perdra vrai-